



Doc. 13939
27 janvier 2016

La situation au Kosovo* et le rôle du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 4

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 7.7, insérer les mots suivants:

«, et à ratifier et mettre en œuvre la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique».

Déposé par:

JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
CROZON Pascale, France, SOC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
MAIJ Marit, Pays-Bas, SOC
MERGEN Martine, Luxembourg, PPE/DC
NISSINEN Johan, Suède, NI
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
PARVIAINEN Olli-Poika, Finlande, SOC
QUÉRÉ Catherine, France, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
RODRÍGUEZ Soraya, Espagne, SOC
ROSETA Helena, Portugal, SOC
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE

1. 2016 - Première partie de session

